

Mini spectateurs, maxi succès

Avec sa programmation jeune public « Et moi alors ? », le TGP, Centre dramatique national, remplit ses salles et fait du théâtre une affaire de famille. p.11

Location: tout n'est plus permis

Depuis le 1^{er} janvier, la Ville expérimente le permis de louer dans un centre-ville miné par les marchands de sommeil et la dégradation du bâti. p.5



CONSEIL MUNICIPAL

Un plan contre le réchauffement

J eudi 31 janvier, le conseil municipal a adopté à l'unanimité le Plan climat air énergie 2018-2020 de la ville. Ce nouveau plan, à la différence du précédent (2014-2018) qui avait permis la diminution de 11 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux consommations énergétiques et aux déplacements de la collectivité, ne fixe pas d'objectifs chiffrés de réduction. En revanche il définit six axes prioritaires de travail : maîtriser les consommations énergétiques, réduire l'impact des déplacements, optimiser les consommations de ressources, contribuer au développement des sources d'énergies renouvelables, informer et sensibiliser chacun aux enjeux climatiques et de qualité de l'air et enfin engager la diffusion d'une culture de l'adaptation aux changements climatiques. 30 actions portées par les services de la Ville doivent traduire ces objectifs. Parmi elles : l'établissement d'un plan de rénovation énergétique pluriannuel du patrimoine, l'amélioration de la gestion des bio déchets dans les cantines ou la création d'un lieu ressource sur les enjeux climatiques et l'écologie. L'effet des actions de ce nouveau plan sera apprécié en comparant les bilans d'émissions réalisés en 2014 et 2017 à celui qui sera fait cette année.

En ouverture des débats, Michel Ribay (maj. EELV non-inscrit) a rappelé le rôle majeur des collectivités dans la lutte contre le réchauffement climatique par la diminution de leurs GES. Un effort qui a pour autre avantage de préserver les capacités financières de la collectivité en faisant des économies d'énergie. Mais le maire adjoint au climat d'insister également sur la nécessité d'accélérer, car les conséquences du réchauffement climatiques sont déjà là. Pour Corentin Duprey (opp. PS), si le projet présenté se structure dans le bon sens, il est impératif de continuer la transition écologique de manière plus volontariste. L'élue d'opposition a noté un décalage entre les intentions affichées et la pratique. Et de citer en exemples : le parc automobile de la mairie trop important et pas suffisamment hybridé ni électrifié, la politique de Plaine Commune en matière de tri des déchets ou les aménagements trop minéraux de l'espace public.

MONTRER L'EXEMPLE

Cécile Ranguin (maj. EELV), une fois n'est pas coutume, a adressé une petite pique à certains membres de l'assemblée qui se défilent au moment de passer à l'acte en matière d'écologie. Citant

l'exemple de la politique de réduction de la place de la voiture en ville menée par la majorité municipale. Philippe Caro (maj. FDG non-inscrit) a demandé pour sa part au conseil de montrer l'exemple en dématérialisant les nombreux documents imprimés à chaque séance. Vincent Huet (maj. REVE) a lui déploré que ce nouveau plan ne donne pas l'impression de passer à la vitesse supérieure. Le maire adjoint à la vie étudiante jugeant indispensable de ne pas attendre que les choses se mettent en place au niveau national ou international. Pour l'élue, Saint-Denis doit être en capacité d'entreprendre un certain nombre de mesures fortes dans son périmètre.

En conclusion Laurent Russier (maj. FDG) s'est dit au contraire fier que Saint-Denis soit des villes qui s'engagent dans ce combat alors qu'il ne s'agit plus d'une obligation légale. Le maire a convenu par ailleurs qu'il faut accentuer les démarches engagées afin d'atteindre une métropole zéro carbone en 2050. Et de lister les politiques municipales en ce sens, comme les normes de végétalisation imposées par le plan local d'urbanisme, le replantage de deux arbres pour chaque arbre arraché ou le prochain verdissement de la place Robert-de-Cotte. ●

Yann Lalande

AU COIN DE LA UNE

La fin d'un journal à Saint-Denis ?

Ce jeudi 7 février, *L'Humanité* saura s'il est placé en redressement judiciaire. Le tribunal de commerce de Bobigny pourrait aussi prononcer la liquidation du quotidien fondé en 1904 par Jean Jaurès. 175 salariés, dont 120 journalistes, sont menacés. *L'Huma* perd 1 million d'€ par an. Pour obtenir un sursis, le titre va devoir prouver sa capacité à retrouver l'équilibre. Mission difficile alors que les maux de la presse hexagonale n'ont jamais semblé aussi aigus. Les journaux ont toujours dépendu de revenus connexes (publicités, petites annonces, etc.). Ces sources taries, bon nombre de titres ont trouvé secours auprès de grandes fortunes françaises. Ils sont paradoxalement les principaux bénéficiaires des aides à la profession distribuées par l'État. La situation de *L'Huma* pose plusieurs questions. Faut-il refondre ces aides ?... Et créer un service public de la presse ? Cela existe bien pour l'audiovisuel, et sous une forme singulière et locale à Saint-Denis avec le *JSD*. À l'ombre de la tour Pleyel, *L'Huma*, journal dionysien depuis 30 ans, se meurt. Une bien triste nouvelle pour le pluralisme, la liberté d'expression, la démocratie tout simplement. ●



A L'OCCASION DE L'EXPOSITION ART ET ARCHÉOLOGIES, CONVERSATOIRE

LE MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE SAINT-DENIS

EST EXCEPTIONNELLEMENT GRATUIT JUSQU'AU 18 FÉVRIER 2019

VENEZ LE DÉCOUVRIR !

Ouvert lundi, mercredi, vendredi 10h/17h30 • jeudi 10h/20h • samedi/dimanche 14h/18h30
Fermé le mardi • 01 42 43 37 57 • www.musee-saint-denis.fr



Saint Denis

Laca-carte de vœux

Propreté. En amont de la séance du conseil du 31 janvier, des parents d'élèves de l'école du Corbillon ont distribué aux élus une ca-carte de vœux ironique pour se plaindre de la saleté récurrente de leur rue. « Cessez, s'il vous plaît, de parer les rues d'atours. Celle du Corbillon vaut mieux qu'un coup de peinture pour masquer tessons, crottes, commerces de drogue dures », pointent-ils notamment du doigt.



Proposez vos projets

Budget citoyen. Vous avez une idée de projet pour faire bouger votre quartier ? Depuis le 4 février et jusqu'au 1^{er} mars, proposez vos initiatives d'utilité collective sur le site de la mairie (ville-saint-denis.fr). La Ville consacre un budget de 200 000 euros pour financer et aider à concrétiser vos propositions citoyennes dans le domaine de votre choix. Tous les Dionysiens seront ensuite appelés à voter en mai pour choisir trois de leurs initiatives favorites. Pour plus d'informations : Direction Vie des quartiers, Centre administratif, 2, place du Caquet ou par mail à demarches.quartiers@ville-saint-denis.fr ; Tél. : 01 49 33 69 19.

Michel Allard

Décès. Le porte-drapeau de l'Association républicaine des anciens combattants (Araç) Michel Allard s'est éteint à l'âge de 66 ans. Il a été inhumé le 5 février au crématorium de Clamart. L'Union française des anciens combattants de Saint-Denis et l'association des Bretons de Saint-Denis ont tenu à s'associer à la douleur de ses proches.

Sectorisation scolaire

Nouveautés. Les travaux d'agrandissement de l'école Diez-Madigou-Diez sont en cours. Le groupe scolaire dans sa nouvelle configuration ouvrira en septembre 2019. Cette ouverture a pour conséquence de modifier la sectorisation scolaire des enfants habitant de part et d'autre de l'avenue Lénine. La modification des secteurs adoptée en conseil municipal ce 31 janvier fait en sorte que les enfants ne traversent plus la chaussée pour aller à l'école. Ainsi les élèves de la rue Georges-Politzer (côté impair), de l'avenue Jean-Moulin (côté pair), du 17 au 27 avenue

Lénine, de la rue des Marronniers et de l'allée des Platanes seront scolarisés à Langevin. Ceux de l'allée José-Marti, de l'allée Che-Guevara et du 2 au 54 avenue Stalingrad (côté pair) iront à l'école Saint-Léger. Par ailleurs, la nouvelle école agrandie prendra le nom du Rouillon (rivière souterraine qui draine le Nord de Saint-Denis).

Université bloquée

Paris 8. Ce mardi 5 février, une trentaine d'étudiants ont bloqué le campus de l'université Paris 8. Les manifestants soutiennent les gilets jaunes et s'opposent aux violences policières ainsi qu'à l'augmentation des droits de scolarité à la fac pour les étudiants extra-communautaires. Une assemblée générale s'est tenue à 10 h. Les manifestants devaient ensuite rejoindre le cortège parisien dans l'après-midi.

Campagne de dératization

Distribution. La Ville a programmé du 25 février au 1^{er} mars la première de ses quatre campagnes annuelles de dératization, avec comme à l'accoutumée une distribution gratuite de produits raticides à travers la ville. Lundi 25 février devant le lycée Suger (8h/10h30 et 14h/16h30) et aux abords de l'école Anatole-France (10h40/13h), mardi 26 devant le gymnase Robespierre (8h/10h30) et place du 8-Mai-1945 (10h40/13h et 14h/16h30), mercredi 27 devant le groupe scolaire René-Diderot (8h/10h30), jeudi 28 sur le parking de la bourse du travail (8h/10h30). À l'intersection des rues Henri-Barbusse et Robert-Desnos, mercredi 27 février (10h40/13h) et vendredi 1^{er} mars (14h/16h30). En complément, des raticides sont distribués par la société ACE sur la place Jean-Jaurès (près de la fontaine), les deuxième et quatrième mercredis du mois, de 14 h à 16 h.

Mutilations sexuelles

Projection débat. Au nom de l'amour est le titre d'un documentaire réalisé par Estelle Beauvais en 2014 sur le combat du GAMS, Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles, des mariages forcés et autres pratiques traditionnelles néfastes à la santé des femmes et des enfants. Il donnera lieu à une projection débat proposée par l'association Omega (Organisation des mères et enfants de Guinée et d'Afrique) en présence notamment de Christine Beynis-Clergé, ex-présidente du GAMS Paris, de Brigitte Robillard, ethnopsychologue et d'Arnaud Sevene, sexologue à la Maison des femmes de Saint-Denis. Jeudi 7 février, de 18 h à 20 h, dans le cadre des Jeûnes associatifs, à la Maison de la vie associative (19, rue de la Boulangerie. Tél. : 01 83 72 20 40).



Vœux aux seniors. La première fait salle comble

Une fois n'est pas coutume mais pourrait le devenir. La cérémonie de vœux aux seniors était une première jeudi 31 janvier, en salle des mariages de la mairie. Le maire Laurent Russier l'a souligné : « Nous aurions pu le faire, nous aurions dû le faire avant. » Devant les 600 présents, le maire a pris la parole après la projection d'un film exposant les différentes propositions que la Ville fait aux seniors en termes d'activité, de transport, de logement... Asta Touré, conseillère municipale en charge des seniors, le rappela en introduction de la vidéo : « On dit souvent que la Ville de Saint-Denis est une ville jeune, mais elle compte presque 14 000 retraités. » Et au vu du succès, une séance de rattrapage est prévue jeudi 14 février pour les 400 de la liste d'attente, la salle ne pouvant contenir tout le monde. En attendant, peut-être, une nouvelle édition en 2020. ● [Le lien vers le film sur www.lejds.com](http://www.lejds.com) VLC



Migrants. Un toit temporaire au gymnase Carson-Besson

Deux jours après la levée du Plan Grand Froid par la Ville lundi 28 janvier, une quarantaine de réfugiés de l'avenue Wilson à la Plaine ont été mis à l'abri au gymnase Carson-Besson. Faute de place dans les cars lors de l'évacuation des campements vendredi 25 janvier, ils ont été transférés dans ce complexe sportif, non loin du Stade de France. Au total, 41 réfugiés originaires pour la plupart de Somalie et du Soudan occupent des lits de camp disposés le long des murs du gymnase. Parmi eux, une seule femme, dont le prénom signifie Europe en français. « Elle vient de Somalie, elle ne veut pas se mélanger avec les hommes et reste enfermée dans un petit local », fait remarquer Philippe, agent d'accueil social. Houssein, lui, est un réfugié somalien de 29 ans, en recherche d'emploi. Il a reçu son récépissé de trois mois, lui donnant accès au marché du travail. « Je recherche dans tout », fait-il savoir. Il parle français, anglais et arabe. Certains des réfugiés présents à Carson-Besson vivaient dans des campements de Porte de La Villette. « C'est clean ici », souligne l'un d'eux. Pour le moment, « on ne sait pas pour combien de temps ils vont rester », précise M. Guiboux, directeur de la Fondation Armée du Salut, qui s'occupe de la gestion d'accueil des migrants à Carson-Besson. ● YB

Centre Tawhid fermé. Les fidèles peuvent prier au gymnase Baquet

Vendredi 1^{er} février, des fidèles de la mosquée du centre Tawhid ont prié au gymnase Maurice-Baquet (rue Elsa-Triolet). Leur lieu de culte habituel, situé au 39 rue de la Boulangerie, est fermé depuis un arrêté préfectoral daté du 23 novembre. Pour ouvrir, la mosquée doit se conformer à des normes de sécurité. En attendant, le centre Tawhid a trouvé un accord avec la Ville pour louer l'équipement sportif les vendredis de 12 h à 15 h jusqu'en août. « Cette solution temporaire se fait dans les conditions de droit commun : tarif identique à toutes les associations, pas de perturbation sur le planning des activités et caractère temporaire de la location », a expliqué la municipalité le 30 janvier. Malgré une faible affluence pour la première, le gymnase devrait rapidement faire le plein. À la mosquée du centre-ville, plus de 2000 fidèles pouvaient assister à la grande prière du vendredi. ● AO

Chauffeurs de cars en grève

Mouvements sociaux. Les huit chauffeurs de cars du service roulage du CTM (Centre technique municipal) sont en grève depuis le mercredi 23 janvier en raison de la décision de la Ville « pour mises en conformité avec la loi » de supprimer une indemnité repas de 15,25 €, qui leur était jusque-là versée lors de leurs déplacements « par ordre de mission ». Vendredi 1^{er} février, les agents ont manifesté en gilets jaunes devant l'hôtel de ville. Lundi 4 février, à l'issue d'un rendez-vous organisé en mairie avec le syndicat Force Ouvrière, aucun accord n'a été trouvé. « La Ville reste sur des positions qui ne sont pas convenables », a indiqué Nathalie, secrétaire générale adjointe à FO.

Manger sain

Santé. Une alimentation saine et équilibrée « favorise le bon fonctionnement du corps et du cerveau. Mais quels aliments privilégier ? » C'est ce que propose d'expliquer les professionnels du centre de santé Henri-Barbusse au cours de quatre ateliers organisés le jeudi, de 9h30 à 11h30. Ils porteront le 14 février sur les risques cardio-vasculaires, le 21 sur le choix des aliments, le 28 sur les bienfaits de l'activité physique, et le 7 mars sur le diabète. Sur inscription au 01 49 33 70 70. Au 14, rue Henri-Barbusse.

Amap Court Circuit

Inscriptions. Les inscriptions pour la nouvelle saison, du 15 mars au 15 septembre, sont encore possibles pour les paniers de légumes et fruits livrés le jeudi. Pour en savoir plus, deux rencontres d'accueil et de présentation du collectif Court Circuit se tiendront le lundi 11 et le mardi 19 février à 20 h, au 4, place Paul-Langevin. Mail : dionyversite@orange.fr

Abdallah El Ouaddane

Soirée Hommage. La Voix démocratique du Maroc organise, vendredi 8 février à partir de 18 h à la Ligne 13 (12, place de la Résistance-et-de-la-Déportation) une soirée en hommage au poète et militant Abdallah El Ouaddane, avec le poète Radouane Afandi, le musicien poète Younes Benkirane, les musiciens Saïd Handala et Saïd El Mesnaou. Entrée libre, restauration sur place. Informations au 07 62 95 69 92.

Inscriptions à l'école

Maternelles. Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2016 sont ouvertes depuis le 7 janvier et ce jusqu'au

22 février. L'inscription peut se faire à la direction Enfant-loisirs du centre administratif ou dans les deux mairies annexes (Plaine et Courtille). Pour plus d'informations, rendez-vous sur <http://ville-saint-denis.fr/>

Mobilisation à l'école Pasteur

Floréal/La Saussaie/Courtille. Un petit-déjeuner a été organisé mardi 5 février devant l'école élémentaire Louis-Pasteur pour protester contre la suppression d'un poste à la rentrée prochaine. Une vingtaine de parents d'élèves mobilisés et enseignants en grève se sont réunis pour organiser la suite de la mobilisation avant d'aller manifester dans le quartier.



Donner son sang

Santé. LEFS, Établissement français du sang, organise une collecte de sang à Plaine Coworking mardi 12 février, de 11 h à 16 h (10, rue Waldeck-Rochet à Aubervilliers, bâtiment 521, 3e étage). Inscription sur : mon-rdv-donesang.efs.sante.fr. Rappelons que l'EFS était aussi le 23 janvier à Saint-Denis où il se félicitait d'avoir accueilli « 86 volontaires dont 4 nouveaux donneurs ».

Femmes en jaune

Débat. « Infirmières, auxiliaires de vie sociale, assistantes maternelles, elles ont aussi endossé » le gilet jaune, et se sont fortement impliquées dans cette révolte, comme le décrit dans un article du Monde Diplomatique de janvier le journaliste Pierre Rimbart. Il viendra en parler lors de la prochaine rencontre organisée par les Amis du Monde Diplomatique de Saint-Denis et la compagnie Jolie Môme. Le jeudi 14 février, à 19 h à la Belle Étoile, au 14 rue Saint-Just.

Visite du musée Bourdelle

Culture. La Maison de quartier Franc-Moisin/Bel-Air/Stade-de-France propose le jeudi 14 février (13 h 15) une visite guidée du musée Bourdelle à Paris. L'établissement est consacré au sculpteur français Antoine Bourdelle (1861-1929). Sortie réservée aux adultes, 2 €. Titre de transport à la charge du participant. Inscription à la Maison de quartier (16, cours du Ru-de-Montfort) et au 01 83 72 22 43 ou 06 15 70 88 07.

LE PORTRAIT DE LA SEMAINE TINY CHALAL

M Pokora s'est retourné

Chanteuse. À seulement 17 ans, elle s'est déjà produite plusieurs fois dans la ville où elle enchante l'assistance par son bel organe. Preuve que son talent ne laisse pas indifférent, Tiny Chalal a été sélectionnée pour The Voice Kids il y a un an.

La jeune femme était prédisposée. Dans la famille Chalal, la musique occupe une place prépondérante. Si son père est mélomane, sa mère et ses deux sœurs chantent également. La Dionysienne ne pouvait donc que prendre le micro à son tour. Originaire de Pierre-Semard, c'est d'abord là, dans la Maison de quartier, que la voix de celle qui n'a suivi qu'une année de cours au conservatoire impressionne et se révèle en 2015. Tiny Chalal participe au concours de chant initié par Abdel Mechdal, animateur dans la structure municipale, dont le but était de valoriser les talents locaux. Mais c'est une affiche aperçue à la salle de concert de la Ligne 13 où elle s'est déjà produite qui va la propulser sur le devant de la scène. Celle-ci mentionne un casting pour les auditions de la saison 4 de The Voice Kids, le célèbre télé-crochet de TF1. « Les gens

ne s'imaginent pas le nombre d'auditions qu'il a fallu passer pour en arriver là. Je pensais d'ailleurs avoir raté le casting au départ et au final ça a fait ! », sourit la Dionysienne.

UNE FORME DE REVANCHE

La timide adolescente d'alors a en effet été sélectionnée il y a un an pour se frotter à la fameuse audition à l'aveugle devant des millions de téléspectateurs. Tiny interprète *Are we awake* de Tal avec une aisance remarquable. « C'était une façade », assure-t-elle. Sa prestation bluffe Matt Pokora qui reprochera à ses collègues du jury, Jennifer et Patrick Fiori, de ne pas avoir appuyé sur le buzzer pour sélectionner la candidate. Elle sera finalement éliminée lors d'une audition en trio, au profit de deux concurrentes tout aussi douées qu'elle.



Pas de quoi perturber Tiny plus que ça : « Non, je n'ai pas de regrets. Je m'en fous presque, j'ai tout donné et je ne pensais pas arriver déjà jusque-là ! » Une bonne expérience malgré tout même si elle n'a plus « aucun contact » avec son coach Matt Pokora. « J'ai davantage confiance en moi et en mes capacités », retient-elle. Il s'agit presque d'une forme de revanche pour celle qui fut un temps « sans cesse rabaisée » par son ex-prof de chant. « Elle avait tout fait pour que je ne participe pas à The Voice. Elle avait tenté elle-même d'y participer, c'était un peu de la jalousie. Elle me disait que je n'avais aucun talent. »

DÉJÀ UN PREMIER SINGLE

Ce n'est pourtant pas l'avis de la majorité. « On me demande souvent si je fais du play-back », s'amuse la chanteuse. Tout en poursuivant ses études en filière littéraire et en visant le métier d'enseignante d'anglais, Tiny peut légitimement

rêver de percer dans la chanson. Tout ne s'est pas arrêté pour elle avec la fin de l'aventure sur petit écran, au contraire. Alors qu'elle n'est pas encore majeure, le label dionysien Bring da Noise, qui l'avait déjà repérée à la Ligne 13, vient de produire son premier single *Love Me Like I Am*, disponible sur toutes les plateformes musicales depuis le 30 décembre.

En attendant, Tiny Chalal continue de faire le show lors de divers événements de la ville, notamment lors du dernier Noël des Enfants de Saint-Denis à l'école Langevin ou à la récente Galette des quartiers le 25 janvier salle de la Légion d'honneur. Certains se sont d'ailleurs rappelés que c'est dans cette salle que s'était présentée la chanteuse Amel Bent à ses débuts... Elle aussi issue d'un télé-crochet. Tiny ne s'interdit d'ailleurs pas de candidater à la version pour adultes de *The Voice*. Pour cette fois la remporter ? ●

Adrien Verrecchia

L'IMAGE DE LA SEMAINE SORTIE INTERGÉNÉRATIONNELLE



Visite culturelle à Paris. Vendredi 1^{er} février, quatorze retraités et douze lycéens en filière chaudronnerie de l'ENNA ont rendez-vous pour une visite guidée de la Sainte-Chapelle, boulevard du Palais à Paris. Tous participent au même atelier d'écriture organisé par la Maison des seniors. À la question de la guide Marjorie, « avez-vous visité la basilique de Saint-Denis ? », Mohamed a répondu sur un ton gentiment condescendant : « Mais Madame, on la connaît depuis tout petit, on a toujours vécu là. » ●

Vos courriers, vos tribunes paraissent chaque semaine dans le JSD. Postez vos textes sur lejds.com/courrier

Liberté d'information. Le JSD censure les vœux du PCF

Par Descamps Christian

Le PCF de Saint-Denis présentait traditionnellement ses vœux dans une grande salle de la Porte de Paris, ce dimanche [27 janvier] devant 280 personnes, suivis d'un banquet où 240 repas furent servis. Nombre d'élus municipaux et représentants d'organisations de gauche étaient également présents. Une telle assistance par ces temps de méfiance à l'égard des partis politiques n'est pas chose banale. Mais les lecteurs du JSD n'en sauront rien. En effet, dans son édition 1195 [...] pas une ligne, pas une photo sur cet événement n'y figure. Comme ils ne sauront pas non plus le positionnement politique du PCF par rapport à la contestation sociale qui met en difficulté le gouvernement Macron ni les appels successifs dans leurs allocutions de Julien Attal secrétaire de section, de notre maire Laurent Russier et celle du député communiste Stéphane Peu pour notamment soutenir le mouvement des gilets jaunes et investir l'action sociale et le débat politique (1). Les lecteurs ne sauront rien également sur le caractère hautement festif et joyeux de l'événement. Déjà en janvier 2018 le JSD s'était distingué dans la désinformation en censurant purement et simplement le banquet du PCF et cette année... rebolote ! Il est inadmissible que le Parti Communiste Français, organisation politique la plus importante sur Saint-Denis, soit traité de la sorte ! Les Dionysien(ne)s ont droit à une information objective et pluraliste comme souvent les journalistes du JSD savent le faire. Réparation sera-t-elle faite par un compte rendu de cet événement à paraître dans l'édition de la semaine prochaine ? Cette lettre sera-t-elle censurée dans le courrier des lecteurs ?

(1) Dans la rubrique « Élections Européennes » du JSD, Ian Brossat candidat communiste présent au banquet a été interrogé par un journaliste du JSD. ●

Merci pour votre courrier M. Descamps. Sur le fond, la rédaction ne partage pas votre point de vue. Le JSD, comme n'importe quel titre de presse, est amené à faire des choix éditoriaux compte tenu notamment d'un certain nombre de contraintes (pagination, personnel, temporalité, etc.) et ne censure personne. La preuve, votre courrier est publié. Le choix a été fait, comme l'an passé, de ne couvrir aucune cérémonie de vœux d'aucun parti (elles ont par contre toutes fait l'objet d'une annonce), considérant qu'en termes d'information pour nos lecteurs ce type d'événement ne relève pas d'un intérêt prioritaire. En revanche il ne vous a pas échappé que nous avons considéré qu'interviewer la tête de liste du PCF aux prochaines européennes, de passage à Saint-Denis, méritait un traitement journalistique. D'autres lecteurs crièrent sans doute au traitement de faveur pour le PCF et au non respect du pluralisme, comme quoi tout est question de point de vue. Ce sont des choix éditoriaux. Nous les assumons et ils ne relèvent d'aucune censure. Libre à vous de penser que le JSD se trompe en ne rendant pas compte du banquet du PCF, mais merci de ne pas invoquer la censure ou la désinformation, qui sont des termes lourds de sens et bien mal appropriés en l'occurrence. Cordialement. ● Yann Lalande, directeur de la rédaction

JSD 59 rue de la République, 93200 Saint-Denis, info@lejds.com Directeur de la publication : Gilles Henique, gilles.henique@lejds.com Rédacteur en chef adjoint, secrétaire de rédaction : Patricia Da Silva Castro, 01 77 35 73 11, patricia.dasilva@lejds.com Maquette : Véronique Le Caustumer, 01 77 35 73 07, veronique.lecaustumer@lejds.com Rédacteurs : Yslande Bossé, 01 77 35 73 05, yslande.bosse@lejds.com; Marylène Lenfant, 01 77 35 73 06, marylene.lenfant@lejds.com; Maxime Longuet, 01 77 35 73 08, maxime.longuet@lejds.com; Aziz Oguz, 01 77 35 73 09, azizoguz@lejds.com; Olivia Kouassi Apprentie, 01 77 35 73 13, olivia.kouassi@lejds.com Photographe : Yann Mambert 01 77 35 73 10, yann.mambert@lejds.com Ont participé à ce n° : Gwénélène Pitti, Benoit Lagarrigue, Corentin Rocher, Adrien Verrecchia. Préresse, édition, impression, publicité : PSD, 01 42 43 21 22 Diffusion : Delta Communication, 01 48 11 08 13 Tirage : 51 000 exemplaires (sur papier recyclé). Abonnement annuel : 70 € (chèque ou ordre de Communiquer à Saint-Denis).



Le 30 janvier en mairie, Laurent Russier a animé un CLSPD exceptionnellement ouvert au public.

SÉCURITÉ

Des chiffres encourageants

Mercredi 30 janvier, la Ville a présenté ses propositions suite aux Assises citoyennes « Ensemble contre les violences ». La police, elle, a rendu publics des chiffres de lutte contre les trafics et les vols en amélioration. Saint-Denis demeure cependant la cité la plus touchée par la délinquance dans le 93.

D'habitude réservé aux acteurs institutionnels, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) a été ouvert au public, mercredi 30 janvier, à l'occasion de la restitution des Assises citoyennes « Ensemble contre les violences », organisées par la Ville du 26 novembre au 1^{er} décembre. Le maire Laurent Russier a profité de cette séance plénière pour dévoiler les 34 propositions retenues suite à ces rencontres. Elles « seront examinées, partagées, mises en œuvre dans les mois à venir avec l'ensemble des partenaires », écrit l'Élu dans le document de restitution (**document disponible sur www.lejسد.com**). Parmi celles-ci, la municipalité veut par exemple « sensibiliser et lutter contre le harcèlement scolaire » ou « développer des ateliers et formations sur la communication non-violente ». Il y a aussi le projet d'un court-métrage sur la violence avec des collégiens porté par l'écrivain Rachid Santaki et le cinéaste Silly Diakité.

DES MESURES QUI VONT « DANS LE BON SENS »

Si certaines mesures dépendent de la Ville, à l'image du renforcement des effectifs de la police municipale ou encore de « la faisabilité d'une ouverture des espaces jeunesse (pour) proposer des activités dans le créneau 19 h -minuit », d'autres ne sont pas de son ressort comme le vœu « d'expérimenter une école de formation des enseignants pour la Seine-Saint-Denis » ou celui « de recruter davantage de fonctionnaires d'État originaires du département ». Les propositions présentées ont fait consensus auprès des intervenants du CLSPD, comme auprès de la sous-préfète de Saint-Denis, Nicole Isnard, qui a salué des mesures qui vont « dans le bon sens ».

Lors de cette séance plénière de janvier, les représentants de l'État ont révélé comme à l'accoutumée les chiffres de la sécurité de la dernière année écoulée. Les faits de délinquance ont baissé de près de 5 % en 2018 par rapport à l'année précédente, a indiqué Nicole Isnard, qui a relevé des tendances sans en donner de chiffres précis. Malgré cette diminution, Saint-Denis est « malheureusement » la ville plus touchée du département en termes de délinquance, a continué la sous-préfète. Elle s'est satisfaite de la hausse du taux d'éclaircissement des affaires, passant à 40 % en

2018, à environ 35 % l'année précédente. D'une manière globale, les vols ont baissé, alors que les faits liés au trafic de stupéfiants ont augmenté de 10 %. Les mineurs représentent 21,6 % des délinquants mis en cause, contre 20,15 % en moyenne dans le département. « C'est un chiffre stable mais on ne peut pas s'en satisfaire », a-t-elle souligné. La sous-préfète a attiré l'attention sur deux phénomènes préoccupants : la prostitution des mineurs ainsi que les violences entre bandes de jeunes.

33 KG DE CANNABIS SAISIS À DOURDIN

Le commissaire Laurent Mercier s'est réjoui de la « baisse importante » des vols, en particulier dans le secteur de la Plaine. Il a expliqué qu'une « task-force » de plusieurs services de la police de la région parisienne a œuvré contre les vols à la portière dans le tunnel du Landy, comptabilisant 13 faits en 2018 contre 73 en 2017. Responsable de l'investigation de proximité à Saint-Denis, la commissaire Lola Menahem a aussi révélé quelques affaires liées à la lutte contre le trafic de drogue, avec des saisies plus ou moins importantes en cours d'année dans les cités Gabriel-Péri, Joliot-Curie et dans le secteur de la gare. En janvier 2019, « après une longue enquête, nous avons réussi à démanteler un trafic de stupéfiants emblématique dans la cité Gaston-Dourdin », s'est-elle félicitée. Les policiers ont saisi 33 kg de cannabis, 25 000 euros et une arme de poing. Plusieurs individus ont été arrêtés. Quant à la police municipale, elle a saisi 28 000 articles de contrebande ainsi que 11 000 paquets de cigarettes. Ses effectifs sont aujourd'hui de 56 agents, a précisé John Gnahore, le responsable de la tranquillité publique. En juin dernier, il y avait seulement 32 fonctionnaires en poste. ●

Azziz Oguz

Reconquête républicaine

Le maire Laurent Russier a profité du CLSPD pour officialiser la candidature de Saint-Denis à la 2^e phase du dispositif des quartiers de reconquête républicaine, qui doit être mis en place d'ici fin 2020. Mercredi 30 janvier, il a formellement adressé la candidature de la ville dans un courrier, cosigné par le député Stéphane Peu, au ministre de l'Intérieur Christophe Castaner. En février 2018, Saint-Denis n'avait pas été retenu dans les 30 premiers quartiers de la police de sécurité au quotidien. ●

AO

VILLAGE OLYMPIQUE

L'enquête publique boudée

L'enquête publique du futur village olympique et paralympique a pris fin le 1^{er} février. Et le moins que l'on puisse dire est qu'elle est passée plutôt inaperçue.

« Personne. À part vous et cet étudiant en urbanisme, aujourd'hui, je n'ai eu personne. » Triste constat que celui de Marcel Linet, commissaire-enquêteur désigné par le tribunal administratif pour présider l'enquête publique, tenue au titre de la création de la Zac Village olympique et paralympique – en vue des JOP 2024 – à Saint-Denis. Samedi 26 janvier, Marcel Linet tient permanence à l'hôtel de ville de Saint-Denis. Le registre dans lequel doivent être consignés les observations des habitants, entre le 17 décembre et le 1^{er} février, reste désespérément vide. Certes, « venir ne leur fera pas annuler les JO à Saint-Denis », concède Marcel Linet. Alors à quoi ça sert ?

Une enquête publique est une procédure réglementaire préalable à toute vaste opération d'aménagement du territoire. Son but est d'évaluer l'impact, d'informer la population et de l'associer à l'action. Dans le cadre du village olympique, il s'agit d'estimer l'utilité publique du projet. Bien sûr, qui dit enquête publique, dit enquête parcelaire, dit expropriations... Or, selon Marcel Linet, même les concernés ne se seraient pas

manifestés. « La population semble plus encline à juger d'un projet lorsque celui-ci leur apparaît de manière concrète », justifie-t-il. Un sentiment que partage Cécile Gintrac, membre du comité de Vigilance JO : « Rien que l'étude d'impact en ligne : mille pages très techniques ! », déplore-t-elle. Une mine d'informations si complexes qu'elle reste inaccessible pour un public non spécialiste.

UN FORUM GLOBAL RÉCLAMÉ

Du côté de Plaine Commune, même constat : « On n'est pas débordé par les gens qui viennent consigner », avoue Céline Daviet, directrice de la mission JO. Mais, explique-t-elle, « les formes d'enquête publique ont beaucoup évolué avec les nouvelles technologies ». Près d'une centaine de personnes ont préféré le registre en ligne contre une dizaine, le registre papier. « Peut-être aussi, souligne-t-elle, qu'une enquête publique ne prenant pas en compte la globalité du projet ne répond pas entièrement à l'attente des habitants. » C'est pourquoi des collectifs ont réclamé au Cojo (Comité d'organisation des JO) un Forum global sur les enjeux olympiques. L'objectif : repartir avec des réponses et un point de vue d'ensemble sur le projet. Pas encore de date à ce jour, mais le Cojo serait favorable au principe. ●

Gwénaëlle FITH

FOYER D'ACCUEIL DE L'ENFANCE

La Farandole en résistance

Pétition, rassemblement, la mobilisation ne faiblit pas contre la fermeture de la Farandole, foyer de 20 jeunes géré par le Centre départemental enfants et familles (CDEF).

Une pétition de plus de 2 000 signatures en quelques jours, et un rassemblement le mercredi 30 janvier devant l'hôtel de ville. La mobilisation contre la fermeture de la Farandole, foyer de l'enfance du conseil départemental, ne faiblit pas. Parmi les quelque 80 personnes réunies ce jour-là, « on restera à vos côtés jusqu'au bout », assure le maire qui s'engage à solliciter le nouveau secrétaire d'État chargé de la Protection de l'enfance. Élus, anciens personnels et ex-enfants du foyer, représentants syndicaux CGT, FO, FSU, Sud... C'est une solidarité qui met du baume au cœur des éducatrices de la Farandole. « Quand le chef de service a annoncé aux enfants que le foyer allait fermer en juillet, c'était des pleurs, des crises de larmes », raconte l'une d'elles.

« C'ÉTAIT COMME UNE FAMILLE »

Pour cette vingtaine de jeunes de 6 à 14 ans, qui y ont été placés sur décision du juge des enfants pour une durée de deux ans ou plus, « ça va être une rupture avec l'école, les copains... Alors qu'ils viennent d'arriver et qu'ils se posent enfin, que vont-ils devenir ? » On redoute un éloignement qui viendrait disloquer le lien avec les familles. Stacy

Marylène Lenfant



L'équipe de la Farandole et des soutiens devant l'immeuble de ce foyer de l'enfance, en plein cœur du centre-ville.

et Maeva, elles, ont tenu à venir témoigner. La Farandole, où elles ont vécu pendant quatre ans, « c'était comme une famille », insistent les jeunes femmes.

Organisme public, gestionnaire de la Farandole, le Centre départemental enfants et familles (CDEF), dispose aujourd'hui de 360 places, en foyer et en placement familial. Aménagé au début des années 1990 dans l'ancien orphelinat de jeunes filles, le foyer de Saint-Denis sera fermé au titre du projet d'établissement voté le 8 janvier par le conseil d'administration où siègent cinq élus du département. Ses 20 places seront réaffectées à l'accueil des fratries dans l'établissement principal du CDEF à Villepinte. Quant aux jeunes de la Farandole, « l'objectif est de trouver la solution adaptée à chacun en lien avec les travailleurs sociaux du CDEF et de l'Aide sociale à l'enfance, et bien sûr des magistrats qui les ont confiés à l'ASE, insiste Frédéric Molossi, président du conseil d'administration du CDEF, et vice-président du Conseil départemental. Le conflit qui s'est fait jour, poursuit cet élu PS, n'oppose pas des gens qui n'auraient qu'une vision administrative de la protection de l'enfance à d'autres qui en auraient une vision d'empathie. Nous partageons tous la même volonté : celle d'être au service de ces jeunes qui sont confiés. » ●

Permis de louer, c'est lancé

CONTRE L'HABITAT INDIGNE. Depuis le 1^{er} janvier, la Ville expérimente le permis de louer dans une partie du centre-ville particulièrement touchée par l'insalubrité. Un outil qui doit permettre de lutter en amont contre les marchands de sommeil et la dégradation du bâti.



Arthur (à gauche), agent de salubrité de la Ville, visite l'appartement qu'Alexis (à droite), propriétaire, veut proposer à la location.

Trente minutes. C'est le temps qu'aura duré la visite de ce F3 de 53 m² situé au 81, rue Gabriel-Péri. Arthur et Samuel, agents de salubrité de la Ville, savent être efficaces. Et il le faut s'ils veulent tenir le pari que leur propose l'instauration du permis de louer. Depuis le 1^{er} janvier dans le périmètre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah), chaque bien mis en location (hors logement social) doit se voir délivrer par les services municipaux une autorisation préalable. Un permis instauré par la loi Alur de mars 2014, mais entré dans sa phase opérationnelle depuis avril 2017 seulement. En cette fin janvier, une dizaine de demandes de permis ont déjà été déposées auprès de la Mission habitat indigne de Saint-Denis, dont celle de Alexis, trentenaire parisien pour qui cet investissement locatif rue Péri est le premier achat : « J'ai trouvé les services de la Ville hyper réactifs. La visite des inspecteurs de salubrité a pu être calée trois jours après le dépôt de mon dossier complet. Je trouve normal que la Ville fasse attention à cette problématique. Nous nous étions d'ailleurs posés des questions avec ma compagnie au moment d'investir à Saint-Denis. Ce dispositif oblige tout le monde et c'est très bien. S'il faut perdre quinze jours de loyer ce n'est pas grave. Il vaut mieux faire les choses proprement. »

750 000 €
C'est la somme allouée par l'État à la ville de Saint-Denis pour lutter contre l'habitat indigne. Montant inchangé depuis 2008 alors que la Mairie y consacre plus d'1,2 million € chaque année.

Tous les propriétaires ne seront sans doute pas aussi enthousiastes qu'Alexis, qui s'était donné comme credo de pouvoir vivre lui-même dans le bien qu'il achèterait. « Nous sommes locataires à Paris. Le même appartement dans le XX^e je signe tout de suite. Je ne suis donc pas inquiet pour l'obtention du permis. » En apparence, le logement est très propre en effet, mais Arthur et Samuel vont quand même pointer des petits soucis avec le ballon d'eau chaude et la ventilation au cours de la visite. « On regarde les détails, explique Arthur. On essaie de voir ce qui pourra représenter un danger dans un an ou deux. La ventilation par exemple, si elle fonctionne mal, peut engendrer des moisissures. Nous sommes très attentifs aux réseaux d'eau et d'électricité. On vérifie également les surfaces

minimales à respecter et les hauteurs sous plafond. Depuis que nous avons commencé les visites, les propriétaires ont plutôt bien pris nos remarques. C'est dans leur intérêt. »

GÉRER LE FLUX DE DOSSIERS À TEMPS

Au total entre l'analyse du dossier, la visite et le rapport de visite, chaque appartement représente une journée de travail pour un inspecteur de salubrité. Le temps s'annonce donc comme le nerf de la guerre en matière de permis de louer. La Ville ayant un mois pour délivrer ou refuser l'autorisation préalable suite au dépôt du dossier complet. Le dépassement de ce délai vaut accord tacite. « On souhaite mettre en place des référents permis de louer au sein du service, annonce Stéphane Héliche, à la tête depuis novembre d'une Mission habitat indigne forte de 17 agents. L'expérience doit durer deux ans, cela va nous permettre d'évaluer la quantité de travail générée par le dispositif et d'éventuellement prévoir de nouveaux recrutements. Le souci étant que l'instruction des permis de louer va sans doute soulever beaucoup d'autres problèmes d'insalubrité. Par ailleurs il faut bien considérer que la lutte contre l'habitat indigne n'est pas qu'une question de lot d'habitation. C'est un ensemble. » C'est un outil supplémentaire dans notre panoplie, abonde David

Proult, adjoint au maire à l'urbanisme. C'est pourquoi on a choisi de l'expérimenter sur le périmètre de l'Opah, là où se concentrent les problèmes d'insalubrité. Le dispositif permet de faire de la prévention sur des biens qui ne seraient pas en bon état. Ça va aussi nous permettre de mieux connaître le marché de la location. Et la loi, à travers le permis de louer, se montre aussi plus sévère envers les personnes en infraction. »

Le permis de louer pourrait donc avoir un effet dissuasif. C'est ce que croit également Stéphane Cunningham, commercial à l'agence Guy Hoquet, rue Péri, qui estime à une soixantaine le nombre de biens que son agence sera amenée à soumettre au permis de louer chaque année. « En tant que professionnel du secteur, je trouve que c'est une excellente chose. Ça va assainir le marché. Vu le montant des sanctions, le jeu ne va plus en valoir la chandelle pour les marchands de sommeil. Les démarches à faire ne me semblent pas trop contraignantes. Maintenant, il va falloir que les services de la Ville soient réactifs pour réduire la potentielle vacance locative le temps d'instruire le permis et ainsi ne pas décourager les bailleurs. » À Saint-Denis, rue Nicolas-Leblanc, le premier permis vient d'être délivré... sous condition. ●

Yann Lalande

Comment ça marche ?

Depuis le 1^{er} janvier (la mesure n'est pas rétroactive), tout nouveau bien mis en location (meublé ou vide) dans le secteur compris grosso modo entre les rues de la Légion-d'Honneur à l'est, Ambroise-Croizat à l'ouest et les boulevards Félix-Faure et Carnot au nord, doit faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la mairie. Le bailleur en fait la demande en se rendant directement à la Mission habitat indigne (4^e étage du centre administratif) ou par voie postale. La liste des pièces à fournir est en ligne sur le site Internet de la Ville de Saint-Denis. Le formulaire Cerfa est lui téléchargeable sur service-public.fr. « Pour les nouveaux propriétaires, les documents demandés (diagnostic, etc.) sont assez faciles à réunir car ils ont dû être produits au moment de la vente, commente Sonia Belhadrouf, responsable juridique de la MH. Pour ceux qui sont propriétaires depuis longtemps, ce sera peut-être un peu plus fastidieux. »

Aucun permis ne peut être délivré à une adresse frappée d'insalubrité. À compter du dépôt complet du dossier, la Ville a un mois pour délivrer ou non le permis. Trois décisions sont possibles : refus, acceptation, acceptation sous condition. Dans ce dernier cas, les travaux de mise en conformité doivent être effectués dans les deux mois. Suite à la délivrance du permis, le propriétaire dispose de deux ans pour mettre le bien en location. À chaque changement de locataire, une nouvelle demande est obligatoire. Au moment de signer le contrat de location, les propriétaires doivent présenter le permis à leur futur locataire. La loi prévoit de fortes amendes administratives (procédure légère et rapide) pour les propriétaires contrevenants. 5 000 € en cas de mise en location sans permis et 15 000 € si le propriétaire passe outre une décision de rejet. Ce qui fait dire à Sonia Belhadrouf « qu'il va falloir mener un vrai travail de veille vis-à-vis des propriétaires indécents. » ●

YL

STÉPHANE PEU

« Aucune solution ne réglera le problème seule »

Entretien avec le député de la 2^e circonscription de Seine-Saint-Denis.

LEJSD : Vous qui êtes souvent en pointe sur la question du mal logement, quel regard portez-vous sur le permis de louer ?

STÉPHANE PEU : Pour commencer, j'aimerais rappeler que l'idée du permis de louer est née à Saint-Denis. Avec Didier Paillard, nous avions soumis l'idée à Cécile Dufflot, ministre du Logement, en 2012 suite au terrible incendie du 39 rue Gabriel-Péri. Le dispositif actuel est un peu différent de celui que nous avions imaginé mais il reste utile. Le permis de louer responsabilise les propriétaires et leur rappelle que louer un bien engendre des obligations. Au-delà de ça, on vérifie surtout la qualité du bien loué, autant que celle du loueur. C'est toujours mieux que de constater la non-conformité après-coup. Car une fois le logement habité, se pose la question du relogement. L'autre aspect positif de la loi c'est l'introduction du permis de diviser, car la division pavillonnaire favorise l'accroissement de l'habitat indigne. Ces nouveaux dispositifs peuvent être un des aspects de la réponse mais aucune solution ne réglera le problème seule. Il faut faire feu de tout bois dans la lutte contre l'habitat indigne.

LEJSD : Justement vous déposez ce 7 février une proposition de loi pour accélérer et simplifier les procédures de lutte contre l'habitat indigne...

SP : Aujourd'hui nous faisons le constat d'un enchevêtrement de responsabilités dans ce domaine entre le préfet, l'Agence régionale de santé (ARS) et les Villes. Le risque, comme à Marseille récemment, c'est la dilution de ces responsabilités. Chacun des acteurs se déresponsabilise sur l'autre. Par ailleurs, les procédures sont d'autant plus ralenties que le maquis législatif est épais en la matière. Parmi les marchands de sommeil, certains sont des délinquants en col blanc qui ont les moyens de se payer de bons avocats. Ils profitent de la situation pour échapper aux sanctions. Je propose donc de placer la lutte contre l'habitat indigne sous la responsabilité de l'État, qui passera des contrats d'objectif et de moyens avec les villes. Concernant les moyens, je propose de doter l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (Anah) d'un fonds de 500 millions € / an pour abonder ces contrats avec les villes. Ce fonds serait alimenté avec la moitié des recettes de l'actuel Impôt sur la fortune immobilière (IFI).

LEJSD : Qui serait susceptible de soutenir votre proposition ?

SP : J'ai rendez-vous avec le cabinet du ministre du Logement pour discuter du détail de la proposition de loi. J'ai aussi rencontré le sénateur LR de Marseille Bruno Gilles, qui dépose au sénat une proposition de loi pas si éloignée de la mienne. Peut-être pourra-t-on rapprocher nos deux propositions. Dans tous les cas, l'insalubrité est un phénomène croissant qui se développe, y compris dans les zones rurales, dans un contexte de crise généralisée du logement. Cette proposition peut donc recueillir un assentiment assez large. ●

Recueilli par YL

+ le débat autour du permis de louer lors du conseil municipal du 31 janvier et la carte du périmètre concerné par le permis de louer sur www.lejسد.com



LERENDEZ-VOUS DESRETRAITÉS

07/02 Onfaitlebal

Après-midi dansant animé par des bénévoles jeudi 7 février de 14h30 à 17h comme chaque jeudi à la résidence Dionysia (2, rue Eugène-Fournière).

08/02

L'Écran partagé

Projection de *Comme un avion*, de Bruno Podalydès, à l'Écran, vendredi 8 février à 14h15 dans l'Écran partagé. Choisissez un des seniors et l'équipe de l'Écran, le film fait partie de la programmation des 19^{es} Journées cinématographiques dionysiennes qui ont pour thème l'invitation au voyage. Tarif 4,50 € à régler sur place.

11/02

Un temps pour moi

Un temps pour moi, atelier d'échange et d'écoute pour aborder des thèmes personnels, animé par une éducatrice thérapeute. Lundi 11 février à 14h à la Maison des seniors : communiquer avec un professionnel desant. Inscription au 01 49 33 68 34.

Pause café

Espace de rencontres, d'échange et d'informations pour les personnes qui prennent soin d'un proche en perte d'autonomie du fait de son âge, d'une maladie ou d'un handicap, avec les professionnels de la Cramif (Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France), lundi 11 février à la Maison des seniors. Entrée libre.

12/02

Alors on danse

Mardi 12 février de 14h à 17h, comme chaque mardi, à la résidence Basilique

(4, rue du Pont-Godet) après-midi dansant. Une sono est mise à disposition, chacun peut apporter ses CD préférés.

14/02 Alzheimer

Permanence de l'association France Alzheimer jeudi 14 février de 14h30 à 16h30 à la Maison des seniors (6, rue des Boucheries).

MENUS ÉCOLES ET ACCUEILS DE LOISIRS

Mercredi 6 février

Salade de maïs et concombre, rôti de bœuf, flan de légumes, saint-paulin, fruit.

Judi 7 février

Céleri râpé, moules, paupiette de veau sauce estragon, petits pois (BIO), yaourt velouté aux fruits, fruit local issu de l'agriculture raisonnée.

Vendredi 8 février

Salade verte, chili con carne, tomate blanche, purée de fruit.

Lundi 11 février

Salade de betteraves, saumonette au beurre blanc, purée de patate douce, saint-nectaire, salade de fruits.

Mardi 12 février

Radis au beurre, œufs durs florantine, épinards béchamel, fruit local issu de l'agriculture raisonnée.

Mercredi 13 février

Menu composé par l'accueil de loisirs Sambat: salade composée fraîche, tomates cerises, mozzarella, croûtons), poulet, frites avec mayonnaise et ketchup, petits suisse aromatisé, donuts.

Judi 14 février

Sardines à l'huile, coquillettes carbonara et emmental, fromage blanc, fruit.

La viande de bœuf proposée dans les plats est d'origine française, animaux nés, élevés et abattus en France. La direction de

la restauration se réserve le droit de modifier le menu à tout moment en raison des fluctuations des marchés et des effectifs.

DEMANDES D'EMPLOI

Femme recherche heures de ménage et de repassage. 07 55 13 53 69.

Cherche enfants à garder sur Saint-Denis, journée soirée, nuits ou week-end, libre de suite pour en discuter. 06 63 38 02 04.

Jeune homme sérieux de 27 ans effectue montage de meubles, peinture, pose de moquette, papier peint ou heures de ménage, travail soigné. 06 17 79 86 77.

Aide ménagère cherche mission auprès de personnes âgées ou autre de façon régulière. 06 88 72 54 12.

VENTES ACHATS

Vds, cause déménagement. 2 canapés clic-clac noirs, très bon état, 70 € les deux ou 35 € chaque. 07 77 22 90 36.

DIVERS

L'association Tonik Danse informe sur ses nouveaux horaires. Les cours ont lieu les mardis et vendredis de 18h à 20h30 à la MJC (2, place de la Résistance - et de la Déportation). Elle recherche tout particulièrement des filles qui souhaitent apprendre à danser les danses sportives de salon. L'association manque de cavaliers. 06 03 44 73 36.

NUMÉROS UTILES:
MAIRIE place Victor-Hugo, 01 49 33 66 66, www.ville-saint-denis.fr. **PLAINE COMMUNE** 21, avenue Jules Rimet, 01 55 93 55 55, www.plainecommune.fr
ALLO AGGLO (propreté, voirie, éclairage public, circulation, assainissement, espaces verts) 0 800 07 90 94 (appel gratuit) **CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-DENIS** 01 42 35 61 40, 2 rue du Dr-Delafontaine **SAMU** **COMMISSARIAT** 17 ou 01 49 71 80 00 **DÉLEGUÉ À LA COHÉSION POLICE-POPULATION** pierre.hertzog@interieur.gouv.fr ou 06 46 31 51 08 **POLICE MUNICIPALE** 01 49 33 63 06, 1 rue Riant (lundi au vendredi 9h/12h et 13h/17h). **MÉDIATEURS D'ENVI** 01 83 72 20 94. **POMPIERS** 18 ou 01 48 13 85 26 **CENTRE ANTI-POISON** 01 40 05 48 48 **SIDA INFO SERVICE** (24h/24h) 08 00 84 08 00 **DROGUES ALCOOL TABAC INFO SERVICE** (24h/24h) 08 00 23 13 13 **ALCOOLIQUES ANONYMES** (24h/24h) 09 69 39 40 20 **MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT** 16 rue des Boucheries, 01 55 84 05 30 **OFFICE DE TOURISME** 1, rue de la République, 01 55 87 08 70 **TAXIS** Église neuve: 01 48 20 00 00 **DÉPANAGES OR ET WEEK-END** 08 10 33 31 92 **GDF** 0 810 43 31 92 **LA POSTE** 36 31 **MÉDECINS DE GARDE** tél.: 15 **PHARMACIES DE GARDE** dimanche 10 heures: grande pharmacie centrale, 36 rue de la République, SAINT-DENIS, 01 48 20 15 92, Bamba Corbier, 47 bd Maxime-Gorki, 93240 STAINS, 01 48 26 68 03. Renseignements sur les gardes des médecins et pharmaciens appelés: commissariat au 01 49 71 80 00 **CINÉMA L'ÉCRAN** 14 passage de l'Écluse: www.lecranstendis.org 01 49 33 66 68 Gaumont 8 rue du Mondial-1998 www.cinemagaumontpath.com 08 92 69 66 96

PETITES ANNONCES GRATUITES: recherche d'emploi, offre de services, achat et vente d'objets divers... Les déposer ou les envoyer sur papier libre au Journal de Saint-Denis, 59 rue de la République, 93200 Saint-Denis, ou par mail: lejsd@wanadoo.fr **PAYANTES**: véhicules et immobilier (vente, achat, location). S'adresser à PSD, 121, rue Gabriel-Peri à Saint-Denis. Tél.: 01 42 43 12 12. Les annonces sont publiées sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Le JSO rappelle à ses lecteurs l'obligation qui leur est faite de respecter la législation en matière d'emploi, notamment celle d'employer ou de travailler en étant déclaré.

CÔTÉ ASSOCIATION

La Conciergerie rit. Un mariage qui marche

Il ne s'agit pas à proprement parler d'un mariage mais plutôt d'un remariage. Service Perso et PPV (Partenaire pour la ville), deux associations d'insertion, organisaient déjà l'accueil matinal des écoliers et la traversée devant les écoles. Elles ont inauguré, ensemble, mercredi 31 janvier, au 9 allée des Six-Chapelles, un service de conciergerie solidaire baptisé La Conciergerie rit. À cette adresse, tous les Dionysiens peuvent désormais déposer du linge afin qu'il soit lavé et/ou repassé ou bien encore se faire poser une fermeture, faire un ourlet ou recoudre des boutons. À cela s'ajoutent les services à la personne déjà proposés par Services perso (1).

Dominique Montet, présidente de Service perso, insiste sur le fait que « cette conciergerie solidaire est destinée à tous les habitants et salariés de Saint-Denis et Plaine

commune ». Et de préciser que « le projet, en gestation depuis deux ans, a été réalisé avec l'appui de la Ville, celui de Plaine Commune, de Plaine Commune Habitat et du Département, avec le soutien des élus, notamment Patrick Vassallo [...] soutien de tous nos projets en matière d'économie sociale et solidaire ». Insistant sur l'aspect mutualisation, Jean Paul Espié, président de PPV, ajoute: « On n'a pas, seulement par empathie, obtenu la confiance de tant de partenaires. C'est du travail partagé, ce sont des résultats mutuels. On ne fait pas les uns sans les autres, l'ancrage local est important. »

Devant le buffet préparé par La Petite Casa, une entreprise du territoire, on s'amuse de cette alliance renouvelée: « Marionis-les ! » Justement le « Maire en la ». Au classement, Saint-Denis est 4^e et revient à deux points de son adversaire du soir.

Véronique Le Coustumier, 9, allée des Six-Chapelles, 07 72 30 12 47, www.laconciergerie-rit.fr (1) ménage, garde d'enfants, bricolage, jardinage...



VERONIQUE LE CUSTUMIER

SPORTS

TENNIS DE TABLE Exploite des filles, défaite des garçons

Spectacle, suspense, soulagement et frustration. La soirée fut riche en émotions mardi soir (29 janvier) à La Raquette. Pour la reprise du Sdus en championnat de Pro A après plus d'un mois de trêve hivernale, l'équipe féminine a signé un petit exploit en venant à bout de Poitiers, champion de France en titre et actuellement 3^e au classement, sur le score de 3-2. Une « victoire d'équipe » selon le coach Nicolas Greiner, car « nos trois joueuses (Barbora Balazova, Prithika Pavade et Qiwen Xiao) ont ramené un point chacune. Contre un adversaire qui nous avait battus 3-0 en début de saison. C'est un très bon résultat ». En remportant le dernier simple face à la Chinoise Yuan Zheng, Qiwen Xiao (en photo) a donné la victoire au Sdus. Une belle soirée pour la Dionysienne, peu habituée aux premiers rôles cette saison: « C'était seulement mon deuxième match en Pro A. Cette année je travaille dans une banque donc je ne peux plus m'entraîner autant qu'avant. C'est super d'avoir eu l'occasion de jouer et de gagner ce match décisif, pour moi mais surtout pour l'équipe. » Autre performance de la soirée: la première victoire en Pro A du phénomène Prithika Pavade. La joueuse de 14 ans, offensive et impressionnante de maturité, a su décrocher son succès au mental face à Océane Guisnel (3-2): « J'ai eu de bonnes sensations. J'ai réussi à lâcher mes coups lorsque j'étais menée 2-1 car sinon je n'allais pas m'en sortir. C'est ce qui m'a permis de revenir dans le match. » Au classement, Saint-Denis est 4^e et revient à deux points de son adversaire du soir.

À DEUX POINTS DE LA VICTOIRE

Quatrième match, cinquième set. Face à son compatriote Jens Lundquist, qu'il connaît par cœur, le Suédois Pär Gerell mène 9-7, service à suivre. À deux points d'offrir la victoire au Sdus. Mais à l'issue d'un échange éclair ponctué par un retour en revers aussi improbable qu'un brin chanceux de son adversaire, le néo-Dionysien loupe le coche. Et finit par céder (11-9). Les Loups d'Angers quittent La Raquette la victoire entre les dents (2-3) et Saint-Denis peut nourrir des regrets malgré ces deux points pris face à une équipe du haut de tableau. « Les gars ont fait un bon match mais le scénario est forcément frustrant », regrette l'entraîneur Sébastien Jover après la rencontre. « L'attitude était bonne. C'est dommage que Pär ne gagne pas le dernier simple, cela aurait été très bon pour sa confiance. » Le Suédois avait en effet remporté solidement son premier simple (3-1) contre Jon Persson, autre Suédois, ancien du Sdus et classé n° 4 national. Fidèle à ses dernières performances, un Alexandre Cassin sûr de sa force avait glané le deuxième point dionysien en disposant du Portugais Joao Geraldo, avec la manière (3-0). Septièmes au classement, les Dionysiens iront à Pontoise le 12 février puis à Villeneuve le 15, pour tenter d'assurer définitivement leur maintien dans l'élite. ● CR



YANN MARTEL/AGF/PHOTOS



Engagée en Régionale 1, l'équipe fanion des Monarques nourrit le doux rêve d'accéder au niveau national.

FOOTBALL AMÉRICAIN

Un royaume à rebâtir

Avec un nouveau président à la tête du club et le retour d'anciens venus garnir l'effectif, les Monarques ont démarré la saison sur de nouvelles bases et retrouvent des ambitions.

Les New England Patriots de la star Tom Brady ont remporté face aux Rams de Los Angeles (13-3) la 53^e édition du Superbowl, la grand-messe du Foot US diffusée en mondovision dans la nuit de dimanche à lundi. Une des éditions les plus défensives et la plus pauvre en points de l'histoire. Mais ce sixième titre glané par le quarterback vedette des « Pats » ne fait pas le bonheur d'Axel Gnehi Koué. Président des Monarques de Saint-Denis depuis l'été dernier, le dirigeant de 24 ans est plutôt partisan du « tout le monde sauf les Patriots ». « C'est certainement la meilleure équipe de l'histoire mais ce qui est dommage c'est qu'avec eux il n'y a jamais de suspense, ils gagnent tout le temps ! » Fan des Baltimore Ravens, « pour leur défense légendaire et notamment Ray Lewis ! » (linebacker emblématique des Ravens de 1996 à 2002), Axel Gnehi Koué, qui a succédé à Thomas Génin à la tête du club, est du genre à soutenir l'outsider plus que le grand favori. Cela tombe bien, cette saison, les Monarques ne sont pas partis pour jouer les premiers rôles. Engagée en Régionale 1, l'équipe fanion nourrit le doux rêve d'accéder au niveau national.

L'APPORT DES « ANCIENS »

Mais le président ne veut pas brûler les étapes. « L'an dernier l'équipe jouait en championnat probatoire, où évoluent les clubs en difficulté ou qui viennent d'être créés. Cette saison c'est la vraie compétition, avec une possibilité de monter en 3^e division nationale. Mais pour ça il faudrait que nous soyons champions. » Pour l'instant, les Monarques sont encore loin du compte: après trois journées, l'équipe, toujours coachée par Thierry Joujou, cumule une victoire (0-16 contre la réserve des Molosses d'Asnières) et deux matches nuls (12-12 face aux Quarks de Villebon-Longjumeau et 16-16 contre les Pendragons d'Attainville). Mais les vert et or, deuxième du classement, restent très bien placés en vue des play-offs. « Mon projet serait que l'on atteigne au moins les demi-finales, histoire de montrer qu'on a repris du poil de la bête et que l'équipe est redevenue compétitive. »

JOP 2024

Le collège Dora-Maar labellisé Génération 2024

Lundi 4 février, la Semaine olympique et paralympique a été lancée en grande pompe au collège Dora-Maar dans le quartier Pleyel. Des sportifs de renom, trois ministres – Jean-Michel Blanquer (Éducation nationale), Roxana Maracineanu (Sports) et Sophie Cluzel en charge des personnes handicapées – ainsi que des élus locaux se sont déplacés dans l'établissement scolaire. À cette occasion le collège dionysien a officiellement reçu le label Génération 2024. « C'est comme une médaille, a félicité Tony Estanguet, président du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (Cojo) Paris 2024. Votre collège va investir un peu plus dans le sport. » « Vous serez au cœur des Jeux », a continué l'ancien champion olympique, faisant référence au village olympique qui sera situé à proximité immédiate de Dora-Maar.

Développer des projets avec les clubs du territoire, ouvrir les équipements de l'établissement aux assos extérieures, ou participer à des événements promotionnels liés aux JOP, tels sont les objectifs de ce label. « On a obtenu un partenariat avec le club de rugby de Saint-Ouen, on fait les mercredis du rugby avec la RATP. Le collège a aussi passé une convention avec la Ville de Saint-Denis pour ouvrir le gymnase (Aimée-Lallement, ndr) en dehors du temps scolaire », a expliqué Hervé Mamin, le principal. « Il y a aujourd'hui presque 1 000 établissements avec ce label. L'objectif, c'est d'en avoir 10 000 d'ici 2024 », a souligné Sophie Cluzel.

50 VÉLOS-BUREAUX

Cette Semaine olympique se veut aussi un moyen de défendre le sport pour tous et l'égalité entre les hommes et les femmes. « Quand j'ai commencé en 1996, il y avait très peu de clubs qui acceptaient des filles. Mes parents ne voulaient pas que je fasse de la boxe, a raconté Sarah Ourahmoune, vice-championne olympique aux Jeux de Rio 2016, à des élèves de 4^e lors d'un cours de français. Quand on a un rêve, il faut s'accrocher. » Pour montrer que d'autres parcours sont possibles, leur enseignante a projeté des extraits des films *Billy Elliot*, l'histoire d'un fils de boxeur qui veut faire de la danse, et *Joue-la comme Beckham*, sur une jeune fille qui rêve de devenir joueuse de football. « On suit le même entraînement qu'un athlète valide », a souligné, quant à elle, Marie-Amélie Le Fur, championne paralympique. Pour elle, il ne faut pas se mettre de barrière. « Pourquoi quelqu'un de petite taille ne pourrait pas jouer au basket ? »

D'une manière générale, les sportifs sont venus encourager la pratique sportive. « Il faut se bouger un peu tous les jours », a insisté Tony Estanguet. Avec le soutien financier du Cojo, le collège Dora-Maar s'est d'ailleurs équipé d'une cinquantaine de... vélos-bureaux, que les élèves ont pu découvrir le jour de l'officialisation du label. Selon le proviseur, Hervé Mamin, cela peut permettre aux élèves de se débarrasser de gagner en concentration. Essayant l'objet, Roxana Maracineanu a validé le concept: « Il nous en faudrait un au ministère ! » ● Aziz Oguz



ANZOUZ

Calendriers et résultats sur Facebook: Le Journal de Saint-Denis Sports

LE 6B

6/10, quai de Seine

Exposition

Organisée par Aurélie Barnier, commissaire, et Pascale Bosc, artiste, *Mémoire d'architecture* est une exposition collective explorant les notions articulées d'architecture et de mémoire. Elle réunit douze artistes aux démarches fondées sur le rapport à l'architecture et à la mémoire dont elle est porteuse, celle de l'histoire d'un édifice, d'un site ou d'un territoire, façonnée par ses usages comme par ses usagers. Leurs pratiques s'étendent de la peinture à la vidéo, du dessin à l'installation, de la performance au son et de la danse à la photographie. Du 7 au 22 février (du mardi au vendredi de 13 h à 18 h, le samedi de 11 h à 18 h). Vernissage jeudi 7 février de 18 h à 22 h.

ÉGLISE SAINT-PAUL DE LA PLAINE

29, rue du Landy

Concert

L'orchestre Divertimento dirigé par sa cheffe Zahia Ziouani s'associe au chœur Ô chante pour un programme consacré aux chefs-d'œuvre de Vivaldi, *Les quatre saisons* et *Magnificat*. Entrée gratuite. Jeudi 14 février à 12 h 30 et 20 h.



ARTEFACT 93

2 bis, rue du Cygne

Expo vente

Exposition-vente de créateurs, artisans d'Artefact93 et du territoire, fabricant en petite série et localement, privilégiant la qualité et la rencontre. Durant trois jours ils exposeront et vendront leurs œuvres à prix d'atelier. Samedi 9 et dimanche 10 février. Dédicace du livre *Le Seigneur des mouches*, édité par la Tête ailleurs avec Jackson Thélémaque vendredi 8 février à 18 h avant le vernissage de l'exposition collective qui se déroulera à partir de 19 h 30.

SALLE DE LA LÉGION D'HONNEUR

16, rue de la Légion-d'Honneur

Graffiti

Tout le «Gotha» du graffiti à Saint-Denis, c'est ce que nous promet Thierry Grone. Avec son association Culture de Banlieue il organise *Gotha*, une expo-vente qui réunira de grands noms comme York, Berthet One et Brok. Entrée libre. Du 13 au 24 février (du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h, samedi et dimanche de 10 h à 18 h). Infos au 06 03 10 87 85. Vernissage le 15 février à 18 h.

CONSERVATOIRE

15, rue Catulienne

Concerts

Dans le cadre de la 1^{re} édition des Journées dionysiennes des musiques anciennes, le Conservatoire organise une série de concerts. Église Martin-Luther (29, boulevard Carnot), mercredi 6 février à 19 h, concert bâti autour d'un programme sur les compositeurs protestants. Jeudi 7 février à 18 h, concert de musique baroque, pièces instrumentales, chansons sur les fables de La Fontaine. Au musée d'art et d'histoire Paul-Éluard (22, bis rue Gabriel-Péri), samedi 9 février à 14 h 30, concert de musiques médiévales et baroques. À 16 h, concert de clôture par les professeurs. Réservations au 01 83 72 20 45.

L'ÉCRAN / JCD

14, passage de l'Aqueduc

Masterclass

Masterclass assurée par Katsuya Tomita et Toranosuke Aizawa et animée par Dimitri Ianni, critique de cinéma, suivie de la projection de *Saudade* de Katsuya Tomita à 20 h 30. Dimanche 10 février, masterclass à 18 h 30, séance à 20 h 30.

Exposition

Vernissage de l'exposition *Échos de la poussière et de la fracturation (Afrique du Sud 2012)*, d'Alain Villalume/colléctif Tendence Floue, à la Galerie HCE (7, rue Gibault), Jeudi 7 février de 18 h à 20 h. Exposition jusqu'au 16 février.

Cinémathèque française

Alexandrie pourquoi ? de Youssef Chahine, séance présentée par Amal Guerhazi, co-commissaire de l'exposition Youssef Chahine à la Cinémathèque française et précédée d'un concert du Chahine Bel-Aghani. En partenariat avec le Panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient. Jeudi 7 février à 20 h 30.

(Re)tours au Bled !

Bled number one de Rabah Ameer-Zaimche, séance coorganisée avec l'association Sciences-Pop et suivie d'une rencontre avec Jennifer Bidet, sociologue, coauteure avec Singeon de la BD *Vacances au bled* (éditions Casterman, collection Sociorama, 2018). Samedi 9 février à 16 h 15.



Concert gypsy

Latcho Drom de Tony Gatlif, séance suivie d'une rencontre avec Tony Gatlif et d'un concert de Norig & No Gypsy Orchestra. Samedi 9 février à 20 h.

Table ronde

Daïnah, la métisse de Jean Grémillon, séance suivie d'une table ronde sur L'exotisme colonial, avec Sylvie Chalaye, anthropologue des représentations coloniales et historienne des arts du spectacle, Zahia Rahmani, écrivaine, historienne de l'art et responsable à l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) du domaine de recherche Histoire de l'art mondialisé, Alain Ruscio, historien, spécialiste de l'histoire coloniale française. Table ronde conçue et animée par Tanguy Perron, historien, chargé du patrimoine audiovisuel à Périphérie. Dimanche 10 février à 15 h 45.



Dans la salle habituellement réservée aux expos, six matelas double ont été installés près du poêle.

SOLIDARITÉ

De l'art de la philanthropie

Le Soixante Adada a décidé de montrer l'exemple en matière de solidarité vis-à-vis des migrants, en ouvrant à ces derniers les portes de sa galerie pour les mettre à l'abri.

Coline est exténuée par les trois nuits passées à veiller dans la galerie d'art du Soixante Adada, transformée depuis mardi 22 janvier en lieu d'accueil pour des familles de réfugiés. « Nous recevons une dizaine de personnes chaque soir, il y a des familles entières avec des enfants en bas âge, témoigne cette bénévole au sein de l'association d'artistes de Saint-Denis. *Utopia 56, qui nous a fourni matelas et couvertures, nous amène les réfugiés après leur dîner pour une mise à l'abri.* » Utopia 56 a pour mission de venir en aide aux exilés, c'est elle qui assure le déploiement et l'accueil des migrants dans son réseau de centres d'hébergement citoyen. L'association est née en 2016 en réaction à la situation de crise humanitaire de la Jungle de Calais. Elle vient de lancer un appel pour recruter des bénévoles accompagnateurs à Paris où le besoin est pressant. Ces derniers jours, le mercure a sensiblement chuté, la neige s'est invitée dans ce bal hivernal recouvrant de son manteau soyeux et glacé les tentes des plus démunis. Face à l'urgence, l'heure n'est plus aux belles paroles mais aux actes, quitte à flirter avec l'illégalité. « Nous ne sommes pas censés accueillir du public. Mais on ne pouvait pas rester les bras croisés », confie Coline, qui est aussi en lien avec le collectif Solidarité Migrants Wilson.

SIX MATELAS DANS LA SALLE D'EXPOSITION

Avec une douzaine d'artistes de l'Adada, ils se relaient pour apporter du soutien logistique, alimentaire et laisser le lieu ouvert. Mais les bras manquent. Les artistes de l'Adada engagés dans cette initiative ont lancé un appel (en partie publié dans le *JSD* n° 1195) aux autres lieux de diffusion du territoire, galeries d'art contemporain mais aussi artistes. « On nous forme à ne nous préoccuper que de notre petit univers, il faut sortir de son confort de petits-bourgeois », lance Coline.

visiblement indignée par le manque de solidarité au sein de la communauté artistique. *Nous devons mettre notre position d'artistes au service de ces personnes.* »

Depuis le début de l'accueil, l'Adada a hébergé des réfugiés aux profils très différents. « *Cela vade la famille afghane de cadres supérieurs, à une famille nombreuse syrienne ou sri-lankaise en passant par des personnes isolées, comme ce Somalien de 45 ans qui est venu avec un pied cassé.* » À la barrière de la langue s'ajoute la fatigue physique et morale. « Certains nous disent qu'ils passent leur temps à répondre à des questions administratives, ils ont des rendez-vous très tôt le matin et restent la journée dehors. Alors nous préférons leur laisser de l'espace et de l'intimité quand ils arrivent ici, on ne veut pas être intrusifs. » Dans la grande salle habituellement réservée aux expositions, six matelas double ont été installés entre les décors du *Bazar d'artistes*, dernière exposition en date du Soixante Adada. Il est 17 h, Coline refait les lits et s'attelle à la préparation du poêle, principale source de chaleur de la galerie. Dans quelques heures, d'autres réfugiés vont venir se reposer. Peut-être les derniers si aucun artiste ne peut assurer le relais dans les prochains jours.

« Même si certains réfugiés sont en transition, ils se sentent partie intégrante de ce qu'est la France, tient à souligner la bénévole. Mais ils ne sont plus dupes. Il y a une réelle déception quand ils arrivent dans le "pays des droits de l'homme". L'État ne les prend pas en charge. Au lieu de ça ils sont gazés par les CRS, exploités sur les chantiers, dans la restauration... J'ai entendu certains dire lors de réunions: faut-il que nous aussi nous mettions des gilets jaunes ? » Alors que des habitants du 16^e arrondissement, « des gens bien intentionnés », militent contre l'ouverture de centre d'accueil d'urgence pour les réfugiés, les Dionysiens ont l'occasion de montrer un tout autre visage : chaussettes, sous-vêtements propres, couvertures et produits d'hygiène peuvent être collectés à l'Adada. Et du bois aussi pour alimenter le poêle quand, dans la vie de beaucoup d'autres, il fait froid. ●

Maxime Longuet

TGP

Bergman, inspiration libre

En 1974, sortait sur les écrans l'un des plus beaux films du grand réalisateur suédois Ingmar Bergman, *Scènes de la vie conjugale*, avec notamment sa comédienne fétiche, Liv Ullmann. Ce film était en fait le montage resserré d'une série en six épisodes que Bergman avait réalisée un an auparavant pour la télévision suédoise. Quarante-cinq ans plus tard, c'est le texte de la série qui sert de base à Lionel Gonzalez et la compagnie du Balagan' retrouvé pour son spectacle *Les Alphabètes* (titre du 5^e épisode de la série), qui sera présenté au TGP du 8 au 24 février. « En fait nous nous inspirons librement du scénario de Bergman que je trouve fascinant : dans cette histoire somme toute banale d'un couple entre quotidien étouffant, crises et déchirements, il y a un souffle extraordinaire », souligne Lionel Gonzalez. Mais il ne s'agit pas pour lui et sa complice, la comédienne Gina Calinoiu, de « jouer » le texte. Depuis longtemps, influencé par Meyerhold, Stanislavski, Vassiliev, entre autres, il s'attache à travailler sur la chair, la moelle des pièces sans utiliser les mots des auteurs. « Nous partons d'un texte, nous l'analysons, nous le déconstruisons pour aboutir à un canevas servant de thèmes à des improvisations qui deviennent elles-mêmes spectacle. Du visible initial, nous cherchons à accéder à un invisible pour donner un autre visible... » Lionel Gonzalez explique la démarche qu'il mène avec la comédienne roumaine Gina Calinoiu, rencontrée lors d'un travail similaire autour du *Joueur* de Dostoïevski. « Nous partons du squelette d'une scène. Le centre de notre recherche est de voir comment la vie apparaît. C'est le mystère et l'essence du théâtre, finalement. »

« LE RÔLE DU PUBLIC EST IMPORTANT »

Mais comment, d'improvisations à deux mais solitaires, arriver à un spectacle sur scène? « Pour le public, il y a un texte, un spectacle construit. Nous ne faisons pas un théâtre expérimental, voire un brouillon de spectacle. Mais rien n'est figé, que ce soit les déplacements, les mouvements, les mots... C'est toujours la même histoire qui est racontée, avec des différences mais aussi une grande fidélité d'une représentation à l'autre. » « Le rôle du public est important, remarque Marion Bois, collaboratrice artistique de Lionel Gonzalez, sa présence, ses regards créent une circulation, apportent une densification et font que le spectacle continue de s'écrire avec lui. » Dans une scénographie simplissime, un musicien de jazz accompagne les comédiens, lui aussi improvisant. « D'ailleurs, autour d'une partition, le musicien de jazz suit la même démarche que nous vis-à-vis du texte », signale encore Lionel Gonzalez. ●

Benoît Lagarrigue

Les Alphabètes, du 8 au 24 février au TGP (59, boulevard Jules-Guesde, salle Mehmet-Ulusoy), du lundi au samedi à 20 h, dimanche à 15 h 30, relâche le mardi. Durée estimée: 2 h 30 (avec entracte). Tarifs: 6 € > 23 €. Réservations: 01 48 13 70 00; www.theatregerardphilippe.com reservation@theatregerardphilippe.com



« Attention les enfants, le spectacle va commencer ! »

TGP

Le théâtre, c'est pas que pour les parents

Depuis plusieurs années, le Centre dramatique national propose une programmation spécialement dédiée à son jeune public. « Et moi alors ? », c'est son nom, s'évertue à donner le goût du spectacle vivant à des générations de futurs spectateurs.

Le théâtre n'est pas qu'un affaire d'adultes et le TGP l'a très bien compris. En proposant depuis plusieurs années une programmation spécialement dédiée à son jeune public, le Théâtre Gérard-Philippe tente de fidéliser des générations de futurs spectateurs sur un territoire où l'accès à la culture est une question fondamentale. « Et moi alors ? » – son nom – propose huit spectacles pour enfants tout au long de la saison, soit un tiers de la programmation du TGP. En plus des séances tout public les mercredis et samedis, et celle réservée aux accueils de loisir, trois à quatre représentations sont organisées pour les scolaires. « Pour la saison 2017-2018, on comptabilise plus de 5 000 entrées sur le temps scolaire.

100 classes d'écoles primaires et maternelles se sont rendues au TGP », assure Camille Cuvier, chargée de production et d'actions culturelles à la direction de la culture de Saint-Denis. La Ville prend part à la réalisation de la programmation, un fait assez inédit pour un Centre dramatique national. « Nous allons voir certains spectacles et participons à des rencontres pour évaluer la faisabilité des spectacles, des actions qui les accompagnent et les partenariats possibles avec des structures locales telles que l'Unité d'archéologie, le musée ou le conservatoire », précise Camille Cuvier.

OBJECTIF « DÉSANCUARISER »

Les événements annexes comme les brunchs, les après-midi en famille (lire ci-dessous) ou les visites ateliers, ont pour objectif de « désancuariser » le théâtre. Derrière les enfants et les adolescents, ce sont des familles entières qui sont touchées et qui aussi prennent de nouvelles habitudes. « Nous voulons faire du TGP un endroit dans lequel on ose plus

facilement se rendre. Ces petits plus nous permettent de faire venir des personnes qui viennent moins souvent, qui viennent de quartiers plus éloignés, reconnaît Laure Le Goff, responsable des relations avec le public. *Nous observons aussi une vraie fidélité. Quand des familles participent, elles nous demandent souvent quand est-ce qu'elles peuvent revenir. Elles se l'approprient.* »

Acceptation de l'autre, richesse des différences, écologie, liens familiaux sont des thèmes traités cette saison. Et allier le fond et la forme n'est pas un jeu d'enfant. « Au-delà des problématiques abordées, nous essayons d'avoir des formes et des esthétiques différentes. Nous cherchons sans cesse un point d'équilibre, témoigne Laure Le Goff. Nous accordons aussi une importance au fait que la sortie scolaire ou en famille se fait avec des adultes. Il nous semble donc important de proposer des spectacles avec différents niveaux de lecture. »

Le 15 mars, la compagnie Catherine Wheels présentera son spectacle *White*, l'histoire de deux lutins vivant dans un monde tout blanc. Leur vie se trouve perturbée lorsque les couleurs décident de s'inviter dans leur quotidien. Du 10 au 13 avril, le TGP délocalisera son spectacle jeune public *Piletta Remix* qui sera joué au théâtre de la Belle Étoile. Pour cette création du collectif Wow!, les comédiens et les spectateurs portent des casques, les voix sont reprises dans les micros et les bruitages réalisés sur le vif, à l'aide d'ustensiles insolites... Retour au bercail le 19 avril avec le très touchant *Mam* et ses jeux d'ombres, puis avec la pièce *J'ai trop peur* jouée les 15 et 18 mai qui traite de la peur... de l'entrée en 6^e ! Une visite des coulisses du TGP sera d'ailleurs organisée le 18 mai. Enfin, la saison se clôturera avec la création musicale et théâtrale, *Sweet Dreamz* à partir du 26 mai. Doux rêves bienvenus ! ●

Maxime Longuet
Tout le programme de « Et moi alors ? » sur www.theatregerardphilippe.com

lejsd.com, c'est plus d'actualité culturelle
- Le film de la semaine